

*Direction des transports terrestres***Arrêté du 7 juin 2004 portant déclassement d'une parcelle et d'une bande de terrain relevant du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France à Dourges et Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais**NOR : *EQU0410172A*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,
Vu la loi de finances pour 1991 n° 90-1168 du 29 décembre 1990 modifiée ;
Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France ;
Vu le décret n° 91-796 du 20 août 1991 modifié relatif au domaine confié à Voies navigables de France par l'article 124 de la loi de finances pour 1991 ;
Vu le rapport du chef de service navigation du Nord - Pas-de-Calais en date du 4 mars 2004 ;
Vu l'estimation des services fiscaux ;
Vu l'avis de Voies navigables de France en date du 26 mars 2004,
Arrête :

Article 1^{er}

Sont déclarées inutiles pour le service de la navigation et déclassées du domaine public fluvial la parcelle cadastrée section AR n° 1 sise sur le territoire de la commune de Dourges, d'une contenance de 5 080 m², et la bande de terrain qui borde la partie extérieure du chemin de halage longeant la Deûle, d'une superficie de 7 360 m² environ, sise sur le territoire des communes d'Hénin-Beaumont et de Dourges, telles qu'elles figurent en vert et jaune sur le plan parcellaire annexé au rapport susvisé (cf. note 1) .

Article 2

La parcelle et la bande de terrain mentionnées à l'article 1^{er} feront l'objet d'une remise à la direction départementale des services fiscaux du Pas-de-Calais.

Article 3

Le préfet du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère.
Fait à Paris, le 7 juin 2004.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur des transports
terrestres :
*L'ingénieur des ponts et chaussées,
chargé de la sous-direction
des transports par voies navigables,
M. Papinutti*

NOTE (S) :

(1) Ce plan peut être consulté au service de la navigation du Nord - Pas-de-Calais, 37, rue du Plat, BP 725, 59034 Lille Cedex.